Image not found or type unknown

Dividendes : quand leur sort fait l’objet d’un désaccord

Jurisprudence publié le **25/06/2020**, vu **990 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Parce qu’elle le prive de dividendes, l’associé d’une société conteste la décision d’assemblée générale décidant de la mise en réserve de ses bénéfices. En a-t-il le droit ?

A l’occasion d’une assemblée générale, 3 des associés d’une société, qui détiennent la majorité du capital, décident, malgré le désaccord du 4ème, de voter la mise en réserve des bénéfices.

Une décision nulle, selon ce dernier, qui estime que les 3 associés ont abusé de leur position majoritaire… et qu’un tel « abus de majorité » justifie l’annulation de la décision.

Pour lui, en effet, le but de la société est de procurer un revenu régulier à ses associés via son activité de location.

Une société qui, en outre, n’a aucun crédit en cours, ni aucun projet d’investissement qui justifierait la constitution de réserves plus importantes qu’elles ne le sont déjà : cela fait, en effet, de nombreuses années que ses bénéfices sont mis en réserve, et que l’associé est ainsi privé de son droit aux dividendes…

Autant de raisons qui justifient, selon lui, l’annulation de la décision d’assemblée générale !

« Faux », rétorque le juge, qui rappelle qu’il n’y a abus de majorité que s’il est prouvé le caractère inégalitaire de la décision prise.

Or ici, l’associé minoritaire ne prouve pas en quoi la décision de mise en réserve des bénéfices aurait été prise dans le seul but de favoriser les associés majoritaires à son détriment …

A défaut d’une telle preuve, la décision d’assemblée générale est parfaitement valide.

Source : weblex.fr

https://www.assistant-juridique.fr/abus_majorite.jsp

Articles sur le même sujet :

- Réaliser une assemblée annuelle de SARL
- Dividendes : mode d'emploi
- Rémunérer un gérant de SARL
- Gérer un compte courant d'associé

- Révoquer un gérant de SARL
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Modifier les statuts d'une SARL
- Dissoudre une SARL
- Récupérer une facture impayée
- 10 astuces pour éviter les impayés
- Guide pratique de la SARL

- Qu'est-ce qu'un associé ? Et un actionnaire ?
- Dettes de la société : les associés doivent-ils payer ?
- Quels sont les droits des associés/actionnaires d'une entreprise ?
- Comment convoquer une assemblée générale de SARL ?
- Comment organiser une assemblée générale de SARL ?
- Comment consulter les associés de SARL par écrit ou par correspondance ?
- Modèle commenté de procès-verbal d'assemblée générale de SARL
- Procès-verbal d'une assemblée générale : faut-il le faire publier ?
- Comment faire annuler l'assemblée générale d'une SARL ?
- Quelles sont les conséquences de l'abus de minorité ?
- Quelles sont les conséquences de l'abus d'égalité ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés